CERTIFICAT MÉDICAL
ECHAPPÉE BELLE

Un certificat de moins d'un an le jour de la course, avec mention (sport, course à pied, athlé, triathlon) « en compétition » est nécessaire pour participer aux épreuves.

Je soussigné(e) _ docteur en médecine,

certifie que Mme-M _ , né(e) le _ _ / _ _ / _ _

Ne présente à ce jour aucune contre-indication, cliniquement apparente, pour la pratique de la course à pied en compétition.

A _, le _ _ / _ _ / _ _

Signature et tampon du médecin (Obligatoire)

Ce certificat doit être rentré dans votre espace coureur avant le 25 Juillet.
https://www.lechappeebelledonne.com/